

Réunion du Conseil Municipal du 23 Août 2016 à 20h00

Présents : Messieurs PECHO Jean, VALOIS Éric, LIEURE Patrice, VERCOUTERE Marc, MARION Thierry, METAIS Joël, D'HEYGERE Pascal, Mademoiselle CONTY Rosemonde, Mesdames CORNET Roselyne, GUILLOT Isabelle.

Absent excusé : Mr LE CAM Philippe donne procuration à Mr VALOIS Éric.

Approbation de la séance du 14 Juin 2016 : La séance du 14 Juin 2016 est approuvée à l'unanimité.

Décision modificative achat tondeuse suite au vol : Afin de régler la facture des Ets Parmentier il est nécessaire de prévoir une décision modificative comme suit :

615231 - 11 000,00€

2158 op 1418 + 11 000,00€

023 + 11 000,00€

021 + 11 000,00€

Présentation du projet urbanisme des HLM suite à la demande du permis de construire : Mr le Maire propose au Conseil Municipal, de vérifier le permis de construire et de formuler des remarques si besoin. Après étude le conseil propose de revoir : les volets et fenêtres, le parement pierres et briques, de récupérer au moins 8 mètres en profondeur, le contexte urbain et paysager, et la conformité du PLU, et donne un avis favorable au projet.

Mise en accessibilité des bâtiments communaux, présentation du programme travaux de Mme DEWAELE :

- Détail du diagnostic et actions pour la mise aux normes PMR de la mairie : 20 020.00€ H.T.
- Détail du diagnostic et actions aménagement Ad'Ap du cimetière : 1 850,00€ H.T
- Détail du diagnostic et actions aménagement Ad'Ap du bâtiment communal : 1 880,00€ H.T.

Une demande de subvention auprès du Centre de Gestion, auprès du Député Olivier DASSAULT, et auprès du Conseil Départemental va être sollicitée.

Prime de fin d'année et de fin de carrière FAFET Philippe : Le Conseil Municipal décide d'attribuer une prime de mission avec un montant de référence 1 143 coefficient 0,53 proratisé sur 8 mois.

Bilan festivité 2016 : 4 660.07€ dépenses 1 423.00€ recettes.

Pour mémoire 2015 : 4 287.71€ dépenses 1 203.35€ recettes.

Questions diverses pot de départ FAFET Philippe : Mr le Maire verra directement avec Mr FAFET si la municipalité organise une manifestation.

Séance levée à 22h30.